

**Zeitschrift:** Ingénieurs et architectes suisses  
**Band:** 109 (1983)  
**Heft:** 18

## **Sonstiges**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 29.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## Personnalités

### Relève à la tête du 1<sup>er</sup> arrondissement des CFF

Le 1<sup>er</sup> août dernier, le directeur du 1<sup>er</sup> arrondissement des CFF, M. André Brocard, a pris sa retraite et c'est M. Claude Roux qui lui a succédé. Ces deux ingénieurs ne sont certes pas des inconnus des lecteurs de notre revue et il ne fait pas de doute que les excellentes relations que notre rédaction entretient depuis de longues années avec les services de M. Brocard se poursuivront grâce à M. Roux.

M. André Brocard est ingénieur électricien diplômé de l'Ecole polytechnique de Lausanne, non sans des mérites particuliers. En effet, enrôlé dans les troupes d'aviation, il y est devenu pilote de chasse en 1939 et ses études ont été «agrémentées» de longues périodes de service militaire avant leur conclusion en 1943. Sa carrière de pilote militaire n'a pas été exempte de dangers ni d'incidents dramatiques et l'a conduit jusqu'aux commandes de chasseurs à réaction. Ces expériences ont certainement aidé M. Brocard à affronter directement et avec sérénité les problèmes qui n'ont pas manqué au cours de sa carrière au service des CFF. Après un passage dans l'industrie privée, M. Brocard entre aux CFF en 1946, où il accomplit une brillante carrière, dont les étapes principales sont en 1955 la direction des ateliers des CFF d'Yverdon, en 1967 la nomination à la tête de la division de la traction du 1<sup>er</sup> arrondissement, en 1968 la suppléance du directeur d'arrondissement, puis enfin en 1971 la direction de ce 1<sup>er</sup> arrondissement, dont le siège est à Lausanne.

A ce poste, il a assumé la responsabilité de travaux aussi importants que le doublement des tronçons Douanne-Tüscherz, Loèche-Viège et Yverdon-Grandson ainsi que la construction de la gare des messageries à Berne-Wilerfeld. Les Romands lui seront particulièrement reconnaissants de ses efforts soutenus qui ont abouti à la décision de doter l'aéroport de Genève-Cointrin d'une liaison ferroviaire.

Appelé à défendre en public son entreprise face à des critiques souvent acerbes, M. Brocard l'a toujours fait de façon courtoise et convaincante, joignant compétence et engagement personnel. Nous avons particulièrement apprécié l'amabilité de M. Brocard ainsi que sa compréhension des problèmes de l'information technique; nous tenons à le remercier très sincèrement de sa collaboration et de celle de ses services à notre revue.

A nos remerciements, nous joignons nos meilleurs vœux pour une retraite féconde et sereine. M. Claude Roux est né en 1933 et a effectué toutes ses études dans la région lausannoise, les concluant par le diplôme d'ingénieur civil de l'Ecole polytechni-

que. Entré au service des CFF en 1957 à la division des travaux de la direction générale, à Berne, il dirige dès 1962 le service de la voie à Delémont, puis est nommé chef de la section du génie civil du 1<sup>er</sup> arrondissement en 1970. En 1978, il devient suppléant du chef de l'exploitation de la direction générale et, en 1981, suppléant du chef de la division des travaux du 1<sup>er</sup> arrondissement; il dirige ce dernier depuis le 1<sup>er</sup> août dernier.

Nos lecteurs se souviennent qu'il a présenté dans ces colonnes les importants travaux qui ont marqué le doublement de la voie sur la ligne du Simplon entre Loèche et Viège.

Connaissant les difficultés qui l'attendent dans son nouveau poste, nous joignons à nos félicitations pour cette brillante nomination nos meilleurs vœux de succès. Une part non négligeable de la réussite économique en Suisse romande dépend d'une infrastructure ferroviaire de haute qualité. Nul doute que M. Roux s'emploiera avec vigueur à défendre cet objectif dans des temps qui s'annoncent difficiles.

Jean-Pierre Weibel

## Lettre ouverte

### A propos des «faux espoirs» de l'énergie solaire

IAS n° 14 du 7 juillet 1983, p. 304  
IAS a présenté le pamphlet antisololaire de M. Seyfritz, récemment résumé en français par M<sup>me</sup> B. Yvon et M. O. Barde.

A ma connaissance, cet opuscule n'a pas été accueilli avec hargne, mais plutôt avec une incompréhension teintée de mépris, à tel point que la Société vaudoise pour l'énergie solaire (SVES) n'a pas jugé utile d'y répondre; cette attitude a d'ailleurs été confortée par l'opinion émise par plusieurs personnes neutres qui ont trouvé le pamphlet en question incomplet, dépassé et sous certains aspects parfois ridicule. Sa présentation flatteuse dans une revue technique sérieuse comme IAS m'incite néanmoins à préciser le pourquoi de ce jugement quelque peu sévère. Ce pamphlet est donc:

— *incomplet*: il n'est fait mention que de l'utilisation active de l'énergie solaire; son utilisation passive qui, je le rappelle, couvre déjà actuellement près de 15% des besoins de chauffage dans un immeuble traditionnel (les normes SIA en tiennent d'ailleurs compte!), part qui peut être facilement augmentée, est totalement négligée;

— *dépassé*: le pamphlet original date de quelques années; des études récentes ont infirmé certains des chiffres repris par M. Barde; citons en particulier le cas de l'étude Inhaber sur la sécurité, étude dans laquelle des scientifiques anglo-saxons ont relevé des erreurs de méthodologie ayant

amené l'auteur lui-même à se rétracter! (cf. en particulier plusieurs publications dans la revue «New Scientist»);

— *parfois ridicule*: ainsi, p. ex., lorsque l'on vous dit sans rire que les aspirations chrétiennes impliquent une consommation de 5 kW, doit-on en conclure que Jésus-Christ n'était pas chrétien, puisqu'il ne consommait pas ses 5 kW réglementaires?

L'ouvrage de M. Seyfritz a néanmoins un grand mérite, qui dépasse d'ailleurs la seule question solaire: c'est celui d'avoir clairement soulevé le problème crucial des relations entre pays industrialisés et pays du tiers monde: l'auteur ne craint-il pas la perte de contrôle des pays industrialisés sur les pays du tiers monde au cas où l'énergie solaire se développerait, cette forme d'énergie étant, selon l'auteur, facile à

mettre en œuvre localement, tandis qu'à l'opposé le développement (souhaité par l'auteur) des surgénérateurs permettrait d'étendre ce contrôle, les pays du tiers monde étant alors totalement dépendants de cette technologie qu'ils n'arriveraient pas à maîtriser par eux-mêmes?

En conclusion, j'aimerais souligner qu'une approche réaliste de la situation est évidemment indispensable et qu'il est nécessaire de ne pas sous-estimer les problèmes techniques, politiques et économiques soulevés par l'utilisation (surtout active) de l'énergie solaire. Dans cet esprit, je ne puis évidemment qu'être déçu de voir la tournure prise par la discussion, alors que le sujet se prête sans aucun doute à de nombreuses réflexions bien plus sensées et constructives.

L. Keller  
président SVES

## Expositions

### COMPTOIR SUISSE 64<sup>e</sup> Foire nationale

Lausanne  
Palais de Beaulieu  
10-25 septembre 1983

#### Message du Président de la Confédération

Le 64<sup>e</sup> Comptoir suisse s'annonce à la hauteur de la réputation que cette institution s'est acquise au fil des années grâce au dynamisme et à l'imagination de ses dirigeants et exposants. Avec ses caractéristiques propres et notamment l'accent qu'elle met sur les biens de consommation et le secteur agricole, la Foire nationale de Lausanne est devenue un instrument indispensable dans la vie économique du pays. Lieu de rencontre privilégié entre commerçants et consommateurs, elle permet, aux premiers, de faire connaître leurs nouveaux produits et de se mesurer à la concurrence, et aux seconds, souvent désorientés dans notre société de consommation par une offre surabondante, de procéder à d'utiles comparaisons et, partant, de choisir en meilleure connaissance de cause. Plus généralement, nos grandes foires nationales fournissent, à dates régulières, un instantané de la plus récente production du pays et l'on ne répètera jamais assez à cet égard combien il est essentiel que nos entreprises demeurent fidèles aux impératifs qui font la renommée du «Swiss made», à savoir une certaine spécialisation, la qualité dans l'exécution et — élément déterminant dans le climat de très vive concurrence internationale que l'on connaît actuellement — des efforts soutenus en matière de recherche et d'innovation.

Le Comptoir suisse est aussi une ouverture sur le monde puisqu'il accueille traditionnellement des hôtes étrangers. Cette année, ce seront la République de Côte d'Ivoire, la République de l'Inde et le Royaume Hachémite de Jordanie qui nous révéleront di-

vers aspects de leur histoire et de leur société et qui nous présenteront leurs principaux produits. Je tiens à saluer l'initiative prise pour permettre à ces pays de se faire mieux connaître de notre opinion publique et de renforcer leurs liens économiques avec la Suisse. Privé de matières premières et sans marché intérieur suffisant, notre pays a pris conscience de la réalité de l'interdépendance économique mondiale et pratique de longue date une politique commerciale ouverte; il ne peut dès lors que se réjouir d'une intensification de ses échanges avec trois importants représentants du tiers monde, bien connus pour les efforts qu'ils ne cessent de déployer afin de promouvoir une politique de développement.

D'autres expositions s'offriront également aux visiteurs. Je mentionnerai ici tout spécialement celle du canton de Lucerne, l'un des plus anciens cantons de la Confédération, qui, tout en s'adaptant avec bonheur aux exigences du monde moderne, a su sauvegarder ses traditions ancestrales et son remarquable patrimoine culturel. A relever également l'exposition du grand peintre et graphiste Hans Erni, Lucernois lui aussi, et celle du Comité international olympique; tous ceux que passionnent l'histoire des jeux, le mouvement olympique et la contribution qu'il apporte à une meilleure compréhension entre les hommes et les peuples ne manqueront certainement pas cette manifestation.

Le 64<sup>e</sup> Comptoir suisse nous donne, une fois de plus, la preuve de son éclectisme propre à répondre aux intérêts les plus divers. Puisse-t-il remporter tout le succès qu'il mérite!

Pierre Aubert  
Président de la Confédération



## Lettre ouverte

### Palmyre: l'architecte et l'empereur d'Assyrie (suite et fin)

Ingénieurs et architectes suisses  
n° 13 du 23 juin 1983

Monsieur le Rédacteur en chef, J'ai pris connaissance de la lettre de MM. B. Gachet et P. Mestelan, publiée dans le N° 13 de votre revue.

Je n'entends pas poursuivre cette polémique, mais il me semble que les points suivants doivent néanmoins être rappelés:

Tout d'abord, le choix relatif à l'aménagement retenu pour les terrains de l'ancien Palais des expositions a été fait sous l'autorité du Conseil d'Etat et non du département des travaux publics. D'autre part, MM. Gachet et Mestelan, qui invoquent le fait que des représentants du département des travaux publics siégeaient dans le jury du concours, savent fort bien que lesdits représentants étaient minoritaires (4 sur 13) et que les normes SIA 152 exigent que, lors d'un concours, la majorité des membres du jury soient des architectes. C'est précisément là que réside le problème, à savoir que l'on ne peut à la fois exiger la constitution d'un jury indépendant, répondant aux exigences des milieux d'architectes, et imposer au maître d'œuvre le choix de ce même jury qui, en fait, n'est pas forcément l'expression des désirs du maître d'œuvre en question.

Enfin, je comprends que MM. Gachet et Mestelan soient déçus, puisqu'ils ont gagné le premier prix. Il n'en demeure pas moins que les conditions du concours précisaient clairement que le maître d'œuvre n'était pas tenu d'attribuer le mandat d'exécution au lauréat, à plus forte raison si son projet n'est finalement pas retenu.

Quant à l'attribution des mandats d'exécution des divers immeubles qui seront construits dans le périmètre concerné, elle dépendra du choix desdits maîtres d'œuvre.

Veuillez croire, Monsieur le Rédacteur en chef, à l'assurance de ma considération distinguée.

Christian Grobet

*Dans le souci de donner à M. Grobet la possibilité de s'exprimer le plus largement possible sur un sujet brûlant — tant pour lui que pour les milieux de l'architecture — nous avons publié in extenso sa dernière prise de position.*

*Il apparaît que les fronts n'en seront pas changés, aussi cette publication met-elle un terme aux échanges sur cette question.*

*On reconnaîtra à cette polémique le mérite d'avoir contraint nombre de personnes concernées à des réflexions approfondies dont le bénéfice pourrait se retrouver lors d'une future refonte de la norme SIA régissant les concours et — pourquoi pas — dans l'esprit où seront abordés à l'avenir les concours.*

Rédaction

## Vie de la SIA

### Projet d'assainissement global d'une région de montagne — L'exemple de la Haute-Singine

Fribourg, 16-17 septembre 1983

Cette journée d'information est organisée par le Groupe spécialisé des ingénieurs du génie rural et des ingénieurs-géomètres à l'occasion de son assemblée générale. Le projet constituant le thème de la journée représente un travail de pionnier en Suisse, en faisant appel au traitement électronique pour élaborer des variantes d'utilisation du sol. Relevons ci-dessous quelques-uns des moments les plus importants de cette rencontre:

Vendredi 16 septembre

11 h.: *Concept du développement de la Singine*, par W. Neuhaus, préfet, président de l'association régionale LIM.

11 h. 10: *Information sur un projet d'assainissement global d'une région, à l'exemple de la Haute-Singine*, par Anton Brühlhart, inspecteur en chef des forêts du canton de Fribourg.

*Pour protéger et développer cette région de montagne particulièrement menacée par l'instabilité générale du terrain (Flysch), l'association pour le développement de*

*la région de la Singine a décidé d'étudier des projets globaux, en collaboration étroite avec les secteurs touchés, soit: forêts, endiguements, améliorations foncières, économie alpestre, tourisme, militaire, aménagement du territoire. En vue d'élaborer des variantes d'utilisation du sol, l'Institut fédéral de recherches forestières a mis sur pied une nouvelle méthode qui se base sur des quadrillages d'un ha dont les données caractéristiques sont traitées électroniquement.*

14 h.: Excursion dans la région pilote, en relation avec l'étude globale présentée le matin (Schwyberg, Höllbach).

16 h. 30: Bilan de la journée; *Intérêt d'une telle étude globale pour notre région*, par Michel Joly, ing. du génie rural, dipl. EPFZ.

Samedi 17 septembre

10 h. 30: Assemblée générale annuelle du Groupe spécialisé. N.B. Outre les excursions techniques prévues au programme, des excursions culturelles sont organisées pour les épouses des participants.

Renseignements et inscriptions (jusqu'au 7 septembre 1983): Service cantonal des améliorations foncières, 1700 Fribourg; tél. 037/21 18 81.

## Excursion en Valais

16-17 septembre 1983

Le GII a également organisé, en collaboration avec la section de Winterthour de la SIA, une excursion de deux jours en Valais qui permettra aux participants de voir la station terrestre de satellite de Loèche, les usines d'Alusuisse à Chippis, les caves de Provins à Sion et les salines de Bex. Malheureusement, le délai d'inscription était fixé au 15 août, trop tôt pour que nous puissions annoncer à temps cette excursion. Rien n'empêche toutefois les intéressés de tenter leur chance en s'adressant au secrétariat général de la SIA, tél. 01/201 15 70!

## Construire — de façon traditionnelle ou avec un entrepreneur général?

Berne, jeudi 10 novembre 1983

Cette journée d'études du Groupe spécialisé dans la construction (GSG), organisée à l'occasion de l'assemblée générale du GSG, avec l'Association suisse des entrepreneurs généraux (ASEG), examinera les voies et moyens pour la réalisation d'un mandat de construction.

Une ou deux des conférences seront données en langue française. En outre, il est prévu de publier les exposés, si possible traduits en français, ou en tout cas avec des résumés dans cette langue, dans la série SIA des ouvrages de documentation.

Public visé: maîtres d'ouvrages privés et publics, services de construction, professionnels du secteur de la construction.

Objectifs: la journée donnera au maître d'ouvrage un aperçu des différentes formes d'organisation sur le plan des projets et de l'exécution des constructions. Il pourra s'informer du déroulement des opérations et apprendra à connaître les devoirs et les responsabilités de tous les participants à la construction.

Renseignements: SIA, secrétariat général, case postale, 8038 Zurich, tél. 01/201 15 70.

### Programme

- 11 h. Assemblée générale  
Apéritif / Déjeuner
- 14 h. Journée d'étude  
Ouverture / objectifs  
Exposé introductif «L'homme et la construction»  
Grundlagen und Begriffe (Projekt-ablauf, Projektorganisation, Funktionsdiagramm)  
Bauen mit Einzelverträgen  
Bauen mit einem Generalunternehmervertrag  
Aufgaben und Verantwortlichkeiten des Bauherrn, juristische Aspekte  
Questions
- 18 h. Clôture de la journée d'étude

### Conférenciers

- W. Jauslin
- M. Burckhardt, prof.  
P. Jaray
- Dr. J. Bühler  
H. U. Siegfried
- Dr. R. Schumacher
- F. König  
Dr. H. R. Schalcher

## Documentation générale

Pas de documentation générale dans ce numéro.

## EPFL

### Cours intensifs en microinformatique

Lausanne, août-septembre 1983

Pendant les vacances des étudiants, le CMIT, profitant de la disponibilité des locaux et du matériel de l'EPFL, organise quelques cours intensifs pour les petites et moyennes entreprises. En plus du cours Pascal (1, 8, 15, 22 et 29 septembre) et du cours d'introduction aux microprocesseurs (30 août, 6, 13 et 20 septembre), qui ont déjà été donnés plusieurs fois avec succès, un nouveau cours sur l'utilisation de microcontrôleurs et de leur interconnection a été mis sur pied (25-26 août) avec, comme conférencier principal, M. Stan Mazor venant directement et spécialement à cet effet de l'INTEL, Californie.

D'autres cours seront organisés pour la fin de 1983, notamment sur la programmation en temps réel, une introduction à l'électronique digitale et aux interfaces et une journée sur les PAL.

Programme, renseignements et inscriptions: Conseils en micro-informatique technique, Dr H. Röthlisberger, EPFL-DE, ch. de Bellerive 16, 1007 Lausanne (tél. 021 47 20 54 ou 47 26 41).

## Bibliographie

### Ouvrages reçus

**Inventaire sommaire** (mai 1979-janvier 1983) de l'Association pour le patrimoine industriel (API), Genève (Palais de l'Athénée 2). Une brochure de 34 pages, format A5, illustrée. Prix: Fr. 5.—.

**Informatics in Structural Engineering**. Bergamo, 1982. Actes du congrès de l'Association internationale des Ponts et Charpentes (AIPC), ETH-Hönggerberg, bâtiment HIL, 8093 Zurich. Un volume broché de 17 x 24 cm, 396 pages, illustré.